

le journal de la BOURSE DU TRAVAIL OCCUPÉE

par des travailleurs sans-papiers isolés

NUMÉRO 6 • Jeudi 11 septembre 2008 • 50 centimes

le quotidien des sans-papiers édition spéciale

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. Déclaration universelle des Droits de l'Homme

SOMMAIRE • page 2-4, MANIFESTATION UNITAIRE : Saint-Bernard des sans-papiers • page 4, DOCUMENT : L'UD-CGT de Paris appelle à la grève générale des sans-papiers • page 5, SISSOKO : *Faisons de la Bourse du travail de Paris la "Basilique de France" de la lutte des sans-papiers !* • page 6, CHRONIQUE DES MANIFS • page 7, FASTI : *Quarante ans aux côtés des travailleurs immigrés* • page 8, NOUVELLES DE LA BOURSE : Rencontre en préfecture ; Visite-surprise du maire du 3ème • DOCUMENT : L'UD-CGT de Nantes appelle à la lutte des travailleurs sans-papiers isolés

SUR QUELLES FORCES COMPTER ?

APRÈS SAINT-BERNARD

Le titre de ce numéro du *Journal de la Bourse du travail occupée* peut s'entendre de deux manières. Douze ans sont passés depuis l'occupation, par des sans-papiers, à l'été 1996, de l'église Saint-bernard dans le dix-huitième arrondissement de Paris, événement dramatique qui s'est inscrit dans la mémoire collective des sans-papiers de France comme le point de départ de leur mouvement de lutte parce qu'il a marqué un saut de prise de conscience commune. Douze ans après, est-il possible d'essayer de faire un bilan de ce mouvement ? de porter sur son cours temporel un regard d'ensemble ? de manière à pousser à la réflexion générale et collective, à rechercher « *ce qui est vivant et ce qui est mort* » de cette expérience et surtout de l'expérience successive et présente, caractérisée par l'organisation du mouvement en « *collectifs de sans-papiers* » ? Est-il possible de dépasser aujourd'hui cette expérience et ses formes d'action, pour qu'effectivement, avec des formes renouvelées et adéquates, « *la lutte continue* » dans l'« *esprit de Saint-Bernard* », qui avait été global par excellence ? Deuxièmement, en ce moment particulier des luttes, « *après Saint-Bernard* » peut s'entendre au sens de l'après-manifestation de samedi 23 août à l'occasion de ce douzième anniversaire.

Cette manifestation unitaire a eu la particularité d'avoir été appelée et organisée, cette année, par la seule réunion autonome (qui se réunit depuis le 26 juillet) des collectifs de sans-papiers de Paris et de la région parisienne, et elle a eu un succès de participation comme on n'en voyait plus depuis des années [voir article page 2]. Elle témoigne, en petit, des grandes possibilités d'un mouvement autonome général des sans-papiers de France.

En même temps, du fait même d'une partie de ses participants, le succès de la manifestation unitaire témoigne également d'autre chose. L'heure est en particulier au mouvement de grèves des travailleurs sans-papiers, et ce mouvement augure favorablement de l'avenir proche, il promet d'être, si jumelé à l'autonomie du mouvement général, l'un des enjeux sociaux de la rentrée.

Ces deux manières d'entendre l'« *après Saint-Bernard* » sont distinctes, mais inséparables. Sur elles, le *Journal de la Bourse du travail occupée* souhaitait donner la parole à différentes voix du mouvement. Des langues et des esprits se sont sur-le-champ déliés, d'autres ont préféré ne pas répondre tout de suite à l'invitation. C'est leur choix. Les colonnes du *Journal* leur restent ouvertes.

<http://bourse.occupee.free.fr> • <http://sanspapiers.info>

Saint-Bernard des sans-papiers

La manifestation pour l'anniversaire de l'expulsion manu militari, le 23 août 1996, des sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris, a été appelée et organisée unitairement, cette année, par la réunion autonome des collectifs de sans-papiers de Paris et de la région parisienne, indépendamment – à une exception près, celle de la FASTI – et dans le silence de la plupart des associations de soutien. Le départ, prévu à 14 heures de la place de la République, a eu un prologue à la rue Charlot toute proche une heure avant. C'est là que dès 13 heures ont commencé à affluer, en face de la Bourse du travail occupée depuis quatre mois par des travailleurs sans papiers isolés, quelque 350 personnes, adhérents à la coordination 75 des collectifs de sans-papiers et leurs soutiens à titre individuel.

Un peu après 14 heures ils ont gagné la place de la République pour se joindre aux autres manifestants. Et vers 15 heures un millier de marcheurs partaient à destination de l'église Saint-Bernard.

Accompagnés des sons assourdissants en tête et au milieu du cortège, leurs rangs se sont étoffés dès le boulevard Magenta. À la hauteur de la Gare du Nord on pouvait déjà les dénombrer à près de deux mille. Leur nombre est allé croissant en parcourant le boulevard Barbès, pour approcher, sur ce même boulevard après Château-Rouge et sur la rue Ordener, les trois mille manifestants. Finalement, c'est à plus de deux mille qu'ils se sont rassemblés dans les rues autour et en face de l'église Saint-Bernard.

DES CHIFFRES DISCORDANTS

Ces chiffres – comptés et recomptés par nous, confrontés avec d'autres comptages de participants – il fallait les rapporter avec quelque minutie parce que des chroniques de journaux en ont rapportés de différents, sensiblement au-dessous.

Que penser, par exemple, de l'acuité des yeux de ces reporters (*Reuters*) qui n'ont vu manifester, « pour marquer le 12^e anniversaire de l'évacuation par les forces de l'ordre de l'église Saint-Bernard », que « plusieurs centaines de sans-papiers et leurs soutiens » ? Que penser de l'acuité visuelle de ces autres (*Libération*) qui, s'ils ont bien fait l'effort d'apercevoir, cette fois, environ la moitié des manifestants (« entre 1000 et 2000 personnes ont défilé de la place de la République jusqu'à la fameuse église »), n'en ont, d'autres fois (par exemple, à la manifestation du 6 août de la coordination 75), aperçu que le quart ? [voir *Libération*, 6 et 7 août, et le numéro 5 du *Journal de la Bourse du travail occupée*].

Est-ce excessif de commencer à se poser des questions, à soupçonner quelque chose comme une spécialisation dans les comptages au rabais ? Aucun goût de la polémique de notre part, en disant ceci. Mais c'est qu'il faut comprendre quelle réalité disparaît si bien derrière la différence des chiffres.

SIGNIFICATION DE LA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS POUR L'ANNIVERSAIRE DE SAINT-BERNARD

Au cours des dernières années, la participation aux manifestations en commémoration de l'expulsion de Saint-Bernard était allée en décroissant, d'année en année, jusqu'à toucher le fond en 2007. Ce fait n'est nullement anodin, au contraire, c'est un thermomètre de la combativité des luttes des sans-papiers.

L'année dernière, trois manifestations séparées étaient appelées. L'une à la place de la République par les associations de soutien, les deux autres devant l'église Saint-Bernard même (ras-

semblement) et à Château-Rouge (marche dans le quartier jusqu'au rassemblement) par différents collectifs de sans-papiers. La première avait rassemblé environ quatre cents personnes, avec peu de sans-papiers, les deuxième et troisième en avaient rassemblé en tout près du double, en majorité des sans-papiers. Au total, un peu plus de mille personnes, les trois manifestations confondues.

Si ce sont nos chiffres qui sont bons (et ils sont bons !), la manifestation de cette année marque un tournant par rapport aux années précédentes. Elle prend la température qui monte, elle témoigne du réveil du mouvement des sans-papiers. Si par contre ce sont les chiffres des journaux qui sont bons, c'est le calme plat (*Reuters*) ou peu s'en faut (*Libération*).

QUELS MANIFESTANTS, QUEL MOUVEMENT ?

Ces chiffres au rabais ne sont qu'un moyen, et pas le meilleur, de donner des informations objectives sur les luttes des sans-papiers. Un autre et meilleur moyen est l'information partielle (involontaire ou non, par réflexe conditionné ou calculée), filtrant les faits et n'en retenant que certains, fixant l'attention ailleurs que sur les faits majeurs. Partielle et, de ce fait, partielle, surtout dans le cas de luttes autour lesquelles, autrement, la règle est de baisser le rideau du silence.

En l'espèce, est significative l'homogénéité de l'information donnée par *Reuters* et par *Libération*. Personne ne leur ferait grief de parler, entre autres choses, des « associations de soutien », du « réseau éducation sans frontières (RESF) », ni, encore moins, des « deux vagues de grèves avec occupation de sites, initiées par la CGT et l'association Droits devant ! » (*Reuters*) ; de parler des « 19 salariés de Veolia à Wissous (Essonne) », des six (de Veolia toujours) du « site de Carrières-sous-Poissy (Yvelines) », de la « bonne vingtaine » de manifestants « rangés derrière une banderole "Urbaine de travaux, Fayat groupe" » de Viry-Châtillon (Essonne), des « 42 intérimaires [de] Perfect-Intérim spécialisée dans le BTP », enfin, des manifestants grévistes « soutenu[s] par Droits devant ! [et] la CGT » (*Libération*).

Le fait est que *Reuters* et *Libération* ne parlent que de ça, ne semblent avoir vu que la moitié de la queue du cortège, queue où il y avait en tout et pour tout, au plus fort de la manifestation, moins de six cents personnes, un petit cinquième des manifestants. Le fait est qu'ils ne parlent que des associations de soutien, alors que l'aspect le plus visible et criant, sous cet angle, était l'infime présence ou l'absence des associations (*Droits devant !* mis à part, avec environ 150 personnes au plus fort de la manifestation, défilant non comme association mais comme collectif de sans-papiers). Le fait est que, sur l'ensemble du cortège, les soutiens, cégétistes y compris, étaient deux petites centaines de personnes, qu'ils étaient largement moins nombreux qu'à l'exiguë manifestation des soutiens de l'année dernière. Le fait est que les manifestants sans-papiers formaient, cette année, la presque totalité du cortège, trois ou quatre fois plus nombreux qu'aux trois manifestations de l'année dernière.

Que disent donc ces faits majeurs tus par *Libération* et par *Reuters* ? Ils disent que les associations de soutien sont de plus en plus étrangères au mouvement des sans-papiers, absentes de leur mobilisation. Ils disent que ceux-ci, dans la phase actuelle, sont en train de se mobiliser et de chercher (confusément il est vrai) à s'approprier leurs luttes, que leur mouvement actuel va de l'avant et tend, en l'absence des associations, vers des formes autonomes. C'est cette réalité majeure que taisent et détournent le filtrage et la présentation des faits opérés par l'article de *Libération* et la dépêche de *Reuters*.

QUELS TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS EN GRÈVE ?

Libération ne s'en cache d'ailleurs pas qui écrit en toutes lettres : « Cette question des salariés dépourvus de titre de séjour et en grève pour être régularisés a dominé la traditionnelle manifestation de sans-papiers. »

La question des salariés sans-papiers en grève a dominé la manifestation... À quoi cela rime-t-il, une telle affirmation, alors que les manifestants derrière les banderoles des sites en grève étaient à peu près deux cents ? (Pas plus de 350 si, voulant abonder dans le sens de *Libération*, les 150 manifestants derrière la banderole de *Droits devant !* sont à considérer aussi comme « dominés par la question des salariés sans-papiers en grève »).

Ce fait est significatif : parmi ces deux cents manifestants, *Libération* en a vu en réalité seulement la moitié, elle ne mentionne même pas (ainsi que *Reuters*) la bonne centaine de manifestants qui suivaient la banderole de MAN BTP, le plus important des sites en grève de Paris et de la région parisienne depuis que le mouvement de grèves de sans-papiers a commencé. Ce qui est d'autant plus étrange que l'article s'intéresse en particulier aux conditions des intérimaires et mentionne ceux de Perfect-Intérim (une trentaine de personnes derrière cette banderole) ; d'autant plus étrange que, du point de vue exclusivement visuel, les manifestants de MAN BTP étaient la partie la plus colorée, la plus visible, et de loin, du cortège. Seulement, les quelques dizaines de leurs drapeaux serrés et flottant au vent n'appartenaient visiblement ni à la CGT ni à *Droits devant !* ; ils étaient de l'union syndicale *Solidaires*.

QUELS TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS ?

Finalement, quoi d'autre a échappé aux yeux de *Libération* et de *Reuters* ? Pas mal de choses... Les noter toutes serait ennuyeux, bornons-nous à signaler cette bizarrerie, cette singulière cécité concernant la partie du cortège qui l'a vraiment « dominé » (pour employer nous aussi le mot de *Libération*), ne serait-ce que par la force du nombre.

Derrière et autour des deux banderoles de l'occupation de la Bourse du travail, débordant sans cesse en joyeux tumulte sur le trottoir et la moitié de la chaussée interdite par la préfecture, ont défilé, tout au long du parcours, – tantôt un peu plus, tantôt un peu moins – le tiers de tous les manifestants, pour, sur le boulevard Barbès, offrir, à l'appréciation des éventuels compteurs, l'aperçu d'un groupe compact de huit, neuf cents personnes. Nombre modeste, on en conviendra, surtout si comparé aux 19 plus 6 de Veolia par exemple. Donc, près de neuf cents manifestants – et plus que tous autres crieurs – non dignes de mention. Néanmoins ce n'est pas tout ça. Mine de rien le métier fait que la Bourse du travail est nommée, personne ne pourra dire que les deux articles ne l'ont pas fait. En passant, tout au début, par *Reuters*. En passant, tout à la fin, par *Libération*. Voici :

« Partis de la Bourse du travail, occupée depuis plusieurs mois par des sans-papiers, les manifestants ont rejoint l'église du 18^e arrondissement... » (*Reuters*)

Quels manifestants, quels sans-papiers ? La suite de la dépêche ne le dit pas, mais de sa lecture découle un non-dit : avant tout, et seules dignes de mention, les « associations de soutien » déjà citées. (Plus, actualité aôtienne oblige, « l'association SOS soutien aux sans-papiers »).

« Les régularisations sont aussi très hypothétiques [non seulement pour les intérimaires, mais également] pour les "sans-papiers isolés" travaillant dans des micro-entreprises, souvent faute d'être épaulés par leur patron. Certains occupent depuis début mai la Bourse du travail à Paris pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation. » (*Libération*). Il n'est même pas dit si ces « certains » étaient présents à la manifestation.

Moralité, il faut appeler un chat un chien et un manifestant travailleur sans-papiers un gréviste CGT (ou *Droits devant !*), un point c'est tout.

LA MANIFESTATION TELLE QUELLE

Si l'homogénéité de l'information donnée par *Libération* et par *Reuters* sur la manifestation pour Saint-Bernard obéit apparemment à une même logique – faire apparaître les luttes actuelles des sans-papiers comme entièrement caractérisées par des grèves partielles dans les entreprises sous la houlette de la CGT –, voyons à quelle logique réelle a obéi la manifestation et quelle en a été la composition véritable.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été déjà dit, par exemple qu'elle a été appelée et organisée unitairement par les collectifs de sans-papiers de Paris et de la région parisienne indépendamment des associations de soutien et des syndicats.

En tête du cortège, une grande banderole conçue comme suit :

SAINT-BERNARD 1996 – SANS-PAPIERS 2008

RÉGULARISATION POUR TOUTES ET TOUS !

La liaison entre la lutte de Saint-Bernard en 1996 et les luttes des sans-papiers en cette année 2008 était faite pour établir que (ainsi que le précisait le tract unitaire distribué avant et pendant la manifestation et le communiqué de presse envoyé aux organes d'information quelques jours auparavant) depuis Saint-Bernard « la lutte continue ». Que cette continuation de la lutte des sans-papiers ne pouvait être, pour être efficace, qu'autonome et unitaire. C'est-à-dire conduite par les collectifs et les situations de grève de sans-papiers eux-mêmes et en faveur de tous les sans-papiers, travailleurs ou non, sans distinction. Ce que soulignait la deuxième partie de la banderole : « Régularisation pour toutes et tous ! »

Cette forte exigence d'unité et à la fois d'autonomie était encore soulignée par la composition des porteurs de la banderole.

Tout au long du parcours celle-ci a été portée conjointement par des représentants de la coordination ALIF (dont on connaît les positions contre le mouvement actuel de régularisation par le travail, en tant que sélection discriminatoire envers les sans-papiers non concernés), par des membres de la coordination 75 (dont on connaît les raisons d'occupation de la Bourse du travail, connues en particulier par *Libération* dont le siège est tout proche), enfin par des grévistes de MAN BTP (qui est à la fois le plus gros site de sans-papiers en grève et un site non cégétiste, fonctionnant sur la base des seules décisions prises, de manière autonome, par l'assemblée des grévistes).

Venons donc à la composition de la manifestation à son plus fort. Devant et derrière la banderole de tête, deux bonnes centaines de manifestants. Deux petites centaines derrière les banderoles de différents collectifs de la coordination ALIF. Et deux petites dizaines de manifestants LCR... Suivaient le gros bloc de la coordination 75, les grévistes de l'Urbaine de travaux, le collectif d'Étampe, MAN BTP... Avec ça, on est presque déjà aux deux tiers du cortège, et il serait fastidieux de dresser la liste de tous les petits groupes du dernier tiers (seuls *Droits devant !* et le 9^{ème} collectif mis à part, ce dernier avec une centaine de manifestants derrière sa banderole).

QUEUE CÉGÉTISTE

Devant l'église Saint-Bernard divers orateurs ont pris la parole, le *Quotidien des sans-papiers* jouant les modérateurs. Des porte-parole tantôt des collectifs, tantôt des grévistes, des syndicats, tantôt de quelques associations comme la FASTI, sans oublier les anciens de Saint-Bernard. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter leurs discours. D'ailleurs, pour ce qui concerne les occupants de la Bourse du travail, notre journal a témoigné et témoigne de leurs positions.

Une intervention mérite toutefois une mention à part, celle de Sakina, responsable immigration de l'UD-CGT de Paris. À la fin de son discours elle a lancé un appel à la « grève générale des sans-papiers ». Plusieurs fois répété, cet appel a arraché les applaudissements des travailleurs sans-papiers présents, qui l'ont repris en chœur, mais sans y mettre la queue ajoutée par Sakina au dernier lancement : grève générale des sans-papiers... « dans les entreprises ».

À peine descendue du camion qui servait d'estrade, le *Journal de la Bourse du travail occupée* l'a approchée pour lui demander s'il avait bien entendu ; et si elle était bien consciente qu'ainsi libellé son appel voulait dire l'exclusion des travailleurs isolés, tels que la plupart des sans-papiers qui occupent la Bourse. Sans répondre précisément, Sakina a confirmé que son appel était à la « grève générale dans les entreprises », et que cela signifiait « multiplier les occupations » d'entreprises pour des « régularisations à minima ».

Finalement, elle nous a donné son consentement pour une interview croisée à réaliser avec Sissoko, coordinateur de l'occupation de la Bourse du travail, pour un article à approuver ensemble et à publier dans notre *Journal*. Depuis, tout en l'informant de l'accord de Sissoko, nous avons renouvelé cette invitation à Patrick Picard, responsable de l'UD-CGT de Paris. Nous restons dans l'attente.

LA COORDINATION 75

sera présente à la

FÊTE DE L'HUMANITÉ

12-14 septembre 2008

STAND DE LA BOLIVIE

Des prises de parole des délégués sont prévues

Vous trouverez au stand :

- les T shirts de l'occupation de la Bourse du travail
 - les cartes postales de Laura
 - le cd « débat sur matelas »
- (Bourse du travail, 28 juin 2008)
 - le cd des manifs
- le *Journal de la Bourse du travail occupée*
 - des tracts
- le cahier « Les damnés de la civilisation » de Claudio et, bien sûr,
- la lettre d'Evo Morales, président de la Bolivie, sur la « directive européenne de la honte »

**VENEZ NOMBREUX
AU STAND DE LA BOLIVIE !**

AVIS

Les réunions autonomes des collectifs de sans-papiers de Paris et de la région parisienne SONT SUSPENDUES pendant le ramadan jusqu'à nouvelle convocation

Lors d'une rafle à la gare de Pontoise, le 4 septembre a été arrêté Sissoko Moussa du CSP 11ème, de la Coordination 75. Il se trouve actuellement au centre de rétention du Mesnil-Amelot

DOCUMENT

L'UD-CGT de Paris appelle à la grève générale des sans-papiers dès le mois de septembre !

Sous ce titre la CGT-OPAC de Paris nous a envoyé, le 24 août, le texte que nous publions. Notons seulement que, si ce n'est pas par ironie que ces camarades l'ont écrit, c'est alors qu'ils n'ont pas entendu les derniers mots de l'appel fait par la responsable du collectif immigration de la CGT de Paris. Elle a lancé : « Grève générale des sans-papiers... dans les entreprises ». Ce qui exclut tout simplement les travailleurs isolés, c'est-à-dire le plus grand nombre des travailleurs sans-papiers [voir article p. 2-4, in fine].

Hier 23 août, les sans-papiers manifestaient pour commémorer l'évacuation par les CRS, le 23 août 1996, des sans-papiers réfugiés dans l'église de Saint-Bernard.

La représentante de la CGT de Paris, Sakina Aït Ahmed, membre du Bureau de l'Union départementale et responsable du Collectif immigration, a lancé un appel clair à tous les Sans-papiers : il n'y a qu'une seule méthode pour faire céder le gouvernement. La méthode : c'est la grève générale de tous les sans-papiers. Il est donc nécessaire de s'organiser dans la CGT pour obtenir la régularisation de tous les Sans-papiers. La foule a repris et scandé avec la représentante de l'Union départementale CGT de Paris : « Grève générale de tous les sans-papiers ! »

Nous ne pouvons que soutenir cet appel, certes un peu tardif : il eût mieux fallu en effet démontrer l'efficacité de cette méthode dès le 15 avril 2008. À ce jour, nous ne parlerions pas de 800 régularisations mais de 10.000, 20.000, 40.000 ou plus.

Nous devons saluer pour ce douzième anniversaire le retour à une démarche unitaire de la part des organisations de Sans-papiers.

Par contre, nous sommes très surpris de constater que n'est apparu aucun des représentants traditionnels de l'UCIJ, pas plus qu'une quelconque banderole rappelant qu'on doit être « unis contre l'immigration jetable ». Pour une commémoration devenue traditionnelle, l'UCIJ – si habile à organiser et à produire des documents éclairant la meilleure façon d'organiser leur lutte – a brillé par son absence. Elle n'est d'ailleurs pas la seule organisation à n'avoir pas appelé à participer ou à soutenir l'initiative unitaire des collectifs de Sans-papiers de la région parisienne.

Pour conclure, nous réaffirmons avec la CGT :

TOUS ENSEMBLE ! GRÈVE GÉNÉRALE DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

MANIFESTATIONS

(N.B. La manif de vendredi 12 septembre ne se tiendra pas : manif samedi 13 septembre, de 13 à 17 heures)

au départ de la Bourse du travail
85, rue Charlot (métro République)

Chaque MERCREDI à 10 heures

Chaque VENDREDI à 10 heures

(N.B. Les manifs du vendredi se tiendront le matin jusqu'à la fin du ramadan)

SANS-PAPIERS,

REJOIGNEZ L'OCCUPATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL !

VENEZ NOMBREUX VOUS INSCRIRE DANS NOS LISTES !

VENEZ NOMBREUX À NOS MANIFESTATIONS !

DES PAPIERS POUR TOUS !

Sissoko : « Faisons de la Bourse du travail de Paris la "Basilique de France" de la lutte des sans-papiers ! »

Pour ce numéro consacré essentiellement à l'après-Saint-Bernard, le *Journal de la Bourse du travail occupée* a posé quelques questions à Sissoko, coordinateur de l'occupation. Il s'agissait à la fois d'essayer de porter un regard d'ensemble sur le mouvement des luttes des sans-papiers depuis douze ans en France, et de parler des perspectives de la rentrée, après l'effort et la mobilisation unitaires des collectifs de sans-papiers de Paris et de la région parisienne pour la manifestation de samedi 23 août en souvenir du douzième anniversaire de l'expulsion de cette église. Pendant la conversation, ces deux aspects, l'histoire et l'actualité du mouvement, se sont sans cesse imbriqués.

L'approche de Sissoko est avant tout pratique, ce qui n'exclut pas la réflexion, tout au contraire, comme il apparaîtra de la lecture de ce qui suit. Mais cette réflexion est pratique ; elle peut s'élargir, et elle le fait volontiers par moments, en des aperçus généraux et profonds, mais il ne faut pas oublier, pour en comprendre la signification, qu'elle est avant tout celle d'un porte-parole lié aux tâches du moment, aux résultats immédiats et concrets visés, sans lesquels, loin de pouvoir prendre de l'envergure, le mouvement en cours risque de périlcliter.

Ceci est un compte rendu des points les plus intéressants touchés au cours de la conversation.

« Pour trouver un fil conducteur du mouvement des sans-papiers depuis 96, le mieux est de suivre l'alternance et l'articulation de ses formes d'action. En effet, au cours de ces douze années, ce mouvement a surtout alterné des occupations, sur l'exemple de Saint-Bernard, et des manifestations. Cela déjà à partir de 97. Je voudrais m'arrêter sur quelques épisodes marquants qui peuvent offrir matière à réflexion et des exemples qu'il serait bon de suivre, ou du moins de proposer comme modèles d'action. »

1997, LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES GAGNÉES PAR LA GAUCHE

« En 97, vers la fin du mois de mars, avant les élections législatives, une grande manifestation nationale de sans-papiers a eu lieu avec la participation des syndicats et des partis de gauche. Jospin aussi était présent, il a pris la parole, il a dit que si la gauche avait été majoritaire à l'assemblée, lui s'engageait à régulariser tous les sans-papiers de France. La gauche a gagné les élections et deux mois plus tard une circulaire (Chevènement) sortait portant des instructions pour la régularisation des sans-papiers se trouvant en France "de longue date".

« Le dépôt des dossiers fut clos le 1er novembre, et, comme leur nombre s'est trouvé dépasser les 150.000, il fut précisé que la régularisation serait faite pour ceux qui se trouvaient en France depuis sept ans au moins. Voilà comment il fallait entendre ce "de longue date". Comme si le fait d'être en France depuis cinq ans, trois ans, n'était pas "de longue date"... Qu'ils essayent, messieurs les hommes politiques de gauche, de vivre en France comme un sans-papiers pendant cinq ans, trois ans ; qu'ils essayent et ils nous diront si cela n'est pas long ; si rien que trois ans de cette galère ne suffisent pas pour être déjà "de très longue date"... Comme si cette condition de se trouver en France depuis sept ans, comme si elle nous avait été dite auparavant pendant la campagne électorale, pendant cette grande manifestation nationale de sans-papiers.

« Bon, le résultat de ce "de longue date" égal à sept ans fut de diminuer le nombre des régularisations effectives de la moitié à peu près. Les dernières tombèrent en mai 98. J'offre cet épisode comme matière à réflexion pour toute la gauche française, comme un exem-

ple à suivre et ne pas suivre dans le même temps.

« Cela a accentué, dès 98 même, la lutte des sans-papiers, car il était évident que le gouvernement de gauche ne tenait pas ses engagements de campagne électorale. Mais finalement le seul résultat de cette accentuation de la lutte fut que, tout de suite, une loi fut votée portant la durée minimum pour être régularisé de quinze ans (comme c'était avant la circulaire Chevènement) à dix. »

2002, L'OCCUPATION DE LA BASILIQUE DE SAINT-DENIS

« Dans les années suivantes il y a eu plusieurs situations de lutte significatives, parmi elles, par exemple, celle de la Maison des Ensembles dont a parlé Colette dans le numéro précédent du *Journal*. Mais, pour ce qui concerne la coordination 75... En effet, c'est tout de suite après, que la coordination informelle des collectifs parisiens s'est formalisée sous le nom de coordination 75... Donc, pour ce qui nous concerne, la plus importante, et, je crois, entre parenthèses, la plus importante de France à ce jour du point de vue des résultats, a été l'occupation de la Basilique de Saint-Denis en 2002.

« Cette occupation a été un grand moment unitaire, non seulement pour les sans-papiers, mais aussi pour toutes les organisations de soutien, syndicats, partis de gauche, associations. Sans oublier la population même de Saint-Denis, qui a été très solidaire avec les sans-papiers.

« D'abord les sans-papiers parisiens et de la région parisienne se sont joints à nous, ensuite ceux des régions voisines, et, pour finir, des sans-papiers venus de toute la France, de Marseille, de Lille, de Bordeaux, d'Angoulême, Grenoble, Le Havre, Rouen, etc.

« Plus de cinq mille dossiers furent déposés rien qu'à la préfecture de Paris. Dans d'autres préfectures de France, par exemple à Bobigny (vingt mille, si je me souviens bien), ce chiffre fut même largement dépassé. Mais avec un nombre insuffisant de régularisations malgré la mobilisation très importante. Un millier peut-être à Paris ; sur toute la France je n'en ai aucune idée.

« Cela est dû au système du cas par cas. Même quand il est possible aux collectifs, comme maintenant à l'occupation de la Bourse du travail, de déposer les dossiers collectivement ; même quand cela est possible, les personnes, après, sont convoquées individuellement, et, surtout pour les dépôts massifs, surtout quand les dossiers partent dans tous les sens dans les différentes préfectures compétentes d'après les domiciles des sans-papiers, cela finit par échapper complètement au contrôle des collectifs. C'est ce système qu'il faut briser.

« Je fais remarquer que, lors de l'occupation de la Basilique, le ministre de l'intérieur était Sarkozy. À la présence de l'évêque et des curés, il avait donné l'ordre aux préfets de recevoir les sans-papiers pour leur régularisation accompagnés par les collectifs. Et je voudrais faire ce commentaire. Alors que notre occupation actuelle de la Bourse du travail est plus importante, par le nombre des occupants et par la durée, les résultats en termes de régularisations ne tombent pratiquement pas encore. Cela est dû à l'absence des soutiens, des syndicats, partis politiques, associations. À la différence de ce qui s'était passé à la Basilique, ils ont fait le vide autour de notre occupation actuelle. Ils ont élevé comme un mur de silence autour de nous. Il faut leur demander : pourquoi ? veulent-ils donc vraiment l'affaiblissement du mouvement actuel des sans-papiers ? »

DE CACHAN AUX GRÈVES ET LUTTES ACTUELLES

« Après l'occupation de la Basilique, et jusqu'en 2006, il n'y a pas eu de mouvement d'envergure, à Paris et dans la région parisienne. Pas mal de petites actions, de notre part et de la part d'autres collec-

tifs, mais rien de remarquable, à part la lutte des sans-papiers de Cachan. Il y a eu, à cette occasion, une forte mobilisation de soutiens et de collectifs de sans-papiers, de la coordination 75 entre autres ; et c'est grâce à cette mobilisation qu'après l'évacuation du squat par la police, les sans-papiers squatteurs ont pu trouver refuge, avec l'accord du maire, dans le gymnase de Cachan, et, par la suite, obtenir la régularisation de tous et de meilleures conditions de vie et d'hébergement. Un exemple à suivre.

« En 2006, il y a eu une forte mobilisation à l'occasion de la discussion parlementaire des lois CESEDA. C'est cette mobilisation qui a permis d'arracher au ministre de l'intérieur de l'époque, Sarkozy, la circulaire de juin 2006 portant sur la régularisation des familles avec enfants scolarisés.

« On arrive comme cela au jour d'aujourd'hui. Un nouvel élan, c'est indubitable, a été donné par le mouvement des grèves, et, à la suite de ce mouvement, par l'occupation de la Bourse du travail.

« C'est de cette situation nouvelle qu'il faut partir pour donner une appréciation des possibilités du mouvement sur le court terme. On attend voir ce que les syndicats vont décider, mais, indépendamment de ce qu'ils feront, on peut prévoir que si, comme il semble probable, un fort mouvement social va se déclencher dans les prochains mois, des situations de grèves de sans-papiers vont s'y greffer, même de manière autonome. »

« TOUS LES SANS-PAPIERS DE FRANCE SONT INVITÉS À REJOINDRE L'OCCUPATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL »

« Pour ce qui est de notre occupation, il faut souligner que, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire plus d'une fois et notamment dans notre Journal, elle a vocation à ne pas rester limitée à la coordination 75. Là-dessus, l'expérience de collaboration unitaire, le travail avec d'autres collectifs de sans-papiers pour la préparation de la manifestation pour l'anniversaire de Saint-Bernard peuvent être utiles. Mais je dois surtout évoquer de nouveau l'exemple de l'occupation de la Basilique en 2002.

« Tous les sans-papiers de Paris, tous les sans-papiers de la région parisienne, tous les sans-papiers des villes de France sont invités à nous rejoindre. Faisons de la Bourse du travail la nouvelle "Basilique de Saint-Denis" de l'année 2008. Je dirai plus. Faisons de la Bourse du travail de Paris la "Basilique de France" de la lutte des sans-papiers : pour donner vie à un mouvement de régularisations qui, dans les conditions présentes, dans ces conditions actuelles de durcissement de la lutte, aille au-delà de l'exemple même de la Basilique de Saint-Denis en 2002.

« Nous les sans-papiers, nous sommes assez forts, par notre propre organisation, par nos propres forces, pour faire triompher nos droits dans tout pays où nous travaillons et habitons. Il nous suffit de le vouloir. »

CHRONIQUE DES MANIFS

« Quand tu plantes un arbre il faut l'arroser, notre manière d'arroser c'est les manifs. »

C'est comme cela qu'il arrive, de plus en plus souvent, d'entendre s'exprimer les occupants de la Bourse du travail. Et ce n'est nullement, dans leur bouche, une façon de parler, c'est le reflet d'une façon de tenir et d'agir face à la force des choses.

Deux manifestations par semaine, les mercredis et vendredis, à 400, 500, parfois jusqu'à 600, 700 personnes, avec femmes et enfants, avec tout ce que cela comporte comme tracasseries, d'abord bureaucratiques, ensuite policières, et comme soucis d'organisation qui viennent s'ajouter aux soucis quotidiens créés par une occupation de quelque 1300 personnes se relayant sur les lieux, il faut le faire. Mais les occupants de la Bourse du travail le font, l'âme en apparence légère, apparemment sans souci ; et avec cet esprit calme d'adaptation aux circonstances adverses, d'endurance et de tolérance pour ce qu'ils ont du mal à comprendre, que la plupart des moins favorisés même, dans les populations occidentales nanties, ont probablement perdu depuis des générations.

Dans nos chroniques des manifestations bihebdomadaires, nous en étions restés à celle du vendredi 8 août [voir numéro 5 du Journal]. Depuis, un mois s'est écoulé, et faire la chronique de toutes les manifestations au départ de la Bourse du travail vers la préfecture serait répétitif et ennuyeux. Que telle manifestation (de mercredi 3 septembre) se soit déroulée en grande partie sous la pluie, que pourtant il y ait eu autant de monde que d'habitude, n'est pas un événement, et cela ne mériterait pas une mention, sans les quatre drapeaux rouges de la CGT flottant au-dessus des têtes, donnés par des cégétistes favorables à l'occupation.

Nous relaterons, à partir de ce numéro du Journal, les manifestations qui ont eu un intérêt particulier, par quelque chose de différent qui s'est passé, par une intention, une destination nouvelles.

Mercredi 27 août. Près de 700 manifestants ont pris, comme d'autres fois, le parcours qui, partant de la Bourse du travail et passant par la place de la Bastille et la rue des Écoles, mène à la place Saint-Michel. Dès le départ, ils ont été suivis par un nombre insolite, important de cars de CRS. Au moment de s'engager dans le boulevard Henri IV, ils ont été invités à se cantonner dans le couloir des bus au prétexte qu'il ne fallait pas gêner la circulation. Ce qu'ils ont refusé parce que contraire aux prescriptions de l'autorisation préfectorale. Les CRS sont intervenus, poussant le cortège sur la moitié de la chaussée et le trottoir, cherchant à l'encercler avec leurs boucliers. Les manifestants ne se sont pas laisser faire et ont maintenu leur calme, avec la conséquence que cela a demandé une heure rien que de parcourir les cinq cents mètres du boulevard. Nouvelle tentative policière à côté de la fac de Jussieu, rue des fossés Saint-Bernard. Et même attitude ferme et calme de la part des manifestants. Si bien qu'ils ont enfin pu rejoindre la place Saint-Michel comme prévu, mais toujours accompagnés par cet étonnant déploiement des forces de l'ordre. À quel jeu jouent les autorités gouvernementales et préfectorales en essayant d'empêcher ainsi « sur le terrain » l'exercice, reconnu par elles sur le papier (sur l'autorisation de manifestation), d'un droit fondamental comme celui de manifester ? Comment ne pas songer qu'elles cherchent la provocation policière pour faire « craquer les nerfs » des manifestants sans-papiers ?

Vendredi 29 août. Environ 150 sans-papiers de la coordination 75 ont manifesté l'après-midi devant le centre de rétention du Mesnil-Amelot pour demander la libération de Mamoudou Diouh, occupant de la Bourse du travail arrêté. Il n'y avait aucun motif de le garder en rétention, sa demande de régularisation étant en cours d'examen à la préfecture de Paris. Pour une fois les manifestants ont eu gain de cause, Mamoudou a été libéré le 8 septembre. Vendredi 5 septembre. Environ 400 sans-papiers de la Bourse du travail ont marché jusqu'au 7ème arrondissement, aux approches du ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du co-développement. Ils ont manifesté pour attirer l'attention des autorités gouvernementales sur leurs conditions, sur la lenteur avec laquelle sont traités les dossiers déjà déposés en préfecture, et sur le fait qu'il en reste encore autant à déposer. Le ministère a refusé de les recevoir en délégation.

FASTI

« Quarante ans aux côtés des travailleurs immigrés »

La FASTI a été la seule association à avoir soutenu la manifestation unitaire des sans-papiers appelée par la réunion des collectifs de Paris et de la région parisienne pour le douzième anniversaire de Saint-Bernard. Cette réunion autonome se tient désormais, depuis le 9 août, tous les samedis après-midi dans les locaux mêmes de la FASTI, au 58 rue des Amandiers, Paris 20ème. Quelques-uns de ses membres ont assisté aux débats et aux préparatifs de la manifestation unitaire. *Le Journal de la Bourse du travail occupée* a voulu en savoir plus sur cette association pour en informer ses lecteurs, et a interviewé Fabrice, du bureau national.

« Depuis toujours la FASTI a soutenu les luttes des sans-papiers. Nous pensons que c'est à eux, en pleine autonomie, et non aux soutiens, associations, syndicats, etc., de décider les formes d'action (par exemple occupations) et d'organisation (par exemple collectifs). Dans cet esprit, quand le Quotidien des sans-papiers nous a demandé de tenir dans nos locaux des réunions de collectifs de sans-papiers pour débattre ensemble sur les perspectives des luttes actuelles dans une optique autonome et unitaire, nous avons dit oui puisque cela nous paraît tout à fait dans notre ligne. »

« LES TRENTE GLORIEUSES »

La FASTI s'intéresse aux droits et aux conditions de vie des travailleurs immigrés depuis plus de quarante ans.

« À l'époque de la reconstruction, après la deuxième guerre mondiale, dans les années qu'on a appelées "les trente glorieuses", en pleine période d'essor industriel, la France avait un grand besoin de main d'œuvre étrangère, celle-ci était d'origine tant européenne qu'extra-européenne. L'Europe commune alors n'existait pas telle qu'on la connaît aujourd'hui. Les Portugais, par exemple, pour ne citer que cette population qui s'est fortement intégrée à la population française, étaient alors des étrangers tout comme les autres. La demande de main d'œuvre concernait tous les secteurs, mais avant tout les grandes usines productrices de biens de consommation. Renault et Citroën sont les exemples classiques. Côté travail, pratiquement pas de problèmes. Mais côté conditions de vie et de logement, c'était tout autre chose. »

Les bidonvilles poussaient alors dans les banlieues parisiennes comme des champignons, et c'est là qu'étaient parqués, dans des conditions le plus souvent indignes, ces travailleurs immigrés si nécessaires au développement de la France.

« La question n'était pas, à cette époque, celle des immigrés sans-papiers. Les papiers, ce n'était pas encore un problème, tout comme ce ne l'était pas un travail régulier. Mais c'était, je le répète, la possibilité de se loger, et donc les conditions de vie en général. Des associations locales se formèrent pour venir en aide à ces travailleurs étrangers et à leurs familles. Et c'est à la suite de ce travail associatif parmi ces personnes travaillant dans les grandes usines mais habitant dans les bidonvilles, que les différentes associations de soutien se sont fédérées à Paris, en 1967. Elles ont donné naissance à la FASTI, qui veut justement dire "Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés". »

L'alphabétisation c'était la principale activité de ces associations au début.

« Dans ce sens que les militants allaient beaucoup dans les bidonvilles pour cela. Alphabétisation des grands et des petits, des hommes et des femmes. Et puis, de par là même, les militants se trouvèrent confrontés à tout un ensemble d'autres problèmes posés par ces mauvaises conditions de vie et de logement ; ainsi de là découlèrent, presque inévitablement, tout un ensemble d'autres activités étroitement liées à ces problèmes. »

LA FERMETURE DES FRONTIÈRES

Mais en 1975 survient la fermeture des frontières.

« La France n'accepta plus qu'on vienne librement sur son territoire pour y travailler à son développement économique. C'est à partir de là que l'accès au séjour pour les travailleurs immigrés est devenu une activité majeure de la FASTI. Mais il faut ajouter aussi ce fait que les bidonvilles allaient être rasés les uns après les autres, que des grands ensembles furent construits à leur place. »

De ce fait, le problème du logement changea grandement d'aspect, et les conditions les plus générales de vie de ces travailleurs déjà acceptés sur le sol français subirent un changement important. C'est surtout des nouveaux arrivants, et dans des conditions structurelles et juridiques modifiées, qu'il fallut maintenant s'occuper. Et ceci continue pleinement aujourd'hui.

À présent la FASTI regroupe une soixantaine d'ASTI dans toute la France. Leur principale activité demeure celle de l'aide et du soutien aux populations immigrées.

« Malheureusement, la plupart sont actuellement des personnes sans-papiers, mais il faut souligner que, contrairement à la fausse propagande électoraliste d'extrême droite et de droite, ils continuent de venir en France essentiellement pour y travailler. Notre activité fondamentale, en tant qu'association de solidarité avec les travailleurs immigrés, continue donc de porter son nom au sens strict. Elle s'exerce sur la base des trois prin-

cipes suivants : la libre circulation, la libre installation, l'égalité des droits. J'ajoute que nous sommes les seuls, à ma connaissance, à domicilier toute personne sans-papiers même une fois déboutée. »

SAINT-BERNARD ET L'AUTONOMIE DES LUTTES DES SANS-PAPIERS

Sur la signification historique de l'occupation de l'église Saint-Bernard aussi, Fabrice nous livre son impression.

« Saint-Bernard a permis de poser le débat de façon publique. Ça a cristallisé un problème qui existait depuis bien des années et qui avait déjà vu de nombreuses luttes, restées jusque-là plus ou moins "invisibles". Saint-Bernard a été le début de la réappropriation et autonomisation de la lutte des sans-papiers. Auparavant, elle se perdait dans un contexte global de lutte contre un système et une politique étatiques soutenue par des partis, des syndicats, etc., d'opposition. L'autonomisation progressive, après Saint-Bernard, de l'image des sans-papiers dans la société française a déterminé une perception différente des travailleurs immigrés, et cette perception nouvelle a porté avec soi la publicisation aussi de toutes ces questions : les sans-papiers sont partie intégrante de la société française (qui pourrait seulement imaginer nombre de secteurs, aujourd'hui, sans l'apport vital de ces travailleurs que l'État français refuse de régulariser ?), ils participent à la production comme n'importe quel travailleur, mais ils n'ont pas d'existence légale sur le territoire, on les criminalise, on les enferme, on les expulse et "charterise" après les avoir exploités. »

Pour finir, Fabrice souhaite revenir au point de départ, le soutien de la FASTI aux luttes autonomes des sans-papiers.

« Ce soutien n'est pas passif, il est également actif au sens de notre participation aux débats auxquels nous sommes invités. Aussi, concernant cette initiative des réunions autonomes des collectifs, nous essayons de participer aux discussions. À ce propos, je voudrais dire que j'ai pu constater qu'il y a, certes, des différences stratégiques entre les différents collectifs. Mais il est possible, je pense, de mettre en place une dynamique, un rapport de force, en trouvant un dénominateur commun dans la pratique, et en gardant en tête des objectifs précis, pour les atteindre ensemble. Personne ne peut nier que la manifestation unitaire du 23 août a su rassembler à la fois un grand nombre de sans-papiers et de sans-papiers grévistes. Cette manifestation a été appelée et organisée par les collectifs, et il faut y ajouter le fait de la phase actuelle de régularisations par le travail. Si insuffisante soit-elle pour déboucher sur une régularisation massive, cette phase ouvre néanmoins une brèche à la contestation du système de régularisations en vigueur et à un regain de volonté de lutte de la part des sans-papiers. Ceux-ci, ne l'oublions pas, sont en grandissime majorité des travailleurs. »

L'UD-CGT de Nantes appelle à la lutte des travailleurs sans-papiers isolés

Les syndicats ne sont pas, aujourd'hui, des organisations monolithiques, loin de là. Aussi, sur la question des luttes des sans-papiers, il arrive de trouver à la base, chez de simples syndiqués ou des militants de terrain, des positions bien différentes de celles des hiérarchies syndicales. De même, de telles différences peuvent se trouver entre différentes unions départementales ou locales. C'est du moins le cas, pour ce qui concerne la CGT, de l'UD 44 de Nantes, qui a appelé, pour la rentrée, à tout un programme de mobilisation en faveur de la lutte des travailleurs sans-papiers isolés pour leur régularisation. Nous publions le mail envoyé par cette UD-CGT à ses inscrits. Une seule remarque. Les cégétistes nantais croient que c'est leur « situation locale » qui « fait que ces travailleurs [sans-papiers] sont tous isolés ». Ils ignorent apparemment que c'est comme cela aussi, dans l'immense majorité des cas, pour l'« exemple parisien » auquel ils font référence. Et que c'est là précisément la raison de l'occupation de la Bourse du travail de Paris par des... *travailleurs sans-papiers isolés*.

Ajoutons que le programme d'actions qui suit le mail [articulé en huit rendez-vous de mobilisation, et que nous ne publions pas] est accompagné, en pièce jointe, d'une affiche qui dit : « *Les travailleurs sans-papiers ont des droits / Rassemblement mardi 9 septembre 17 h 00 Préfecture /... Des papiers pour toutes et tous ... !* ». Ajoutons que cette affiche porte deux seules signatures : celle de l'« Union départementale CGT Loire-Atlantique » et celle de l'« UCJ - Uni-e-s contre une immigration jetable ».

POINT DE SITUATION SUR LE COLLECTIF DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS:

- Depuis plusieurs semaines, suite aux luttes parisiennes, des travailleurs sans-papiers font appel à la CGT [nantaise] pour s'organiser et obtenir une régularisation de leur situation... vivre au grand jour du fruit de leur travail.

- L'exemple parisien nous a conduit, dans un premier temps, à privilégier l'idée d'une lutte articulée sur des grèves en entreprise. Or, la situation locale fait que ces travailleurs sont tous isolés et ne nous permet pas de nous appuyer sur ce type de rapport de force.

- Aussi, après de nombreuses réunions, cinquante de ces salariés ont décidé d'oser, avec la CGT et les associations de soutien, un dépôt de dossiers collectif en Préfecture de Loire-Atlantique le 9 septembre 2008. Ce sera une première en Loire-Atlantique.

- D'ici là, des distributions de tracts et un collage d'affiches sont organisés.

- Ces salariés, s'ils se montrent, risquent systématiquement une arrestation, un placement en centre de rétention et bien sûr l'expulsion.

- C'est pourquoi, nous faisons appel à un maximum de nos syndiqués pour soutenir leurs revendications le jour du rassemblement à 17 heures devant la Préfecture (d'autant plus que le poids du rassemblement donnera le ton au Préfet quant à l'attention à porter à chacun des dossiers).

- Ce rassemblement pourra être prolongé par un déplacement collectif au meeting CGT organisé à la Cité des Congrès le même jour à 18 heures 30.

Comptant sur notre solidarité militante à tous.

[Source : FASTI]

Rencontre en préfecture

Mercredi 3 septembre, nouvelle rencontre de la délégation des occupants de la Bourse du travail en préfecture concernant les dossiers.

De nouveau, comme au rendez-vous du 7 août [voir numéro précédent du Journal], l'intersyndicale et les associations étaient absentes.

À la nouvelle rencontre il n'y a pas eu des pas en avant significatifs. La préfecture a confirmé que la moitié environ des dossiers déposés ne sont pas assez complets pour être pris normalement en compte ; toutefois ces dossiers ne sont pas refusés, il faudra les revoir d'une manière importante avec les personnes concernées. Sur la moitié restante, une autre moitié ne sont pas toujours correctement remplis ; il faudra les revoir également, mais ils présentent des problèmes moindres que les précédents. Environ un quart des dossiers déposés semblent donc susceptibles déjà de convocations.

La préfecture a en effet promis des convocations à partir de la mi-septembre. Et un certain nombre sont tombées dès les jours suivants la rencontre. Toutefois, de l'avis des délégués, pas assez nombreuses pour affirmer que c'est en train de changer, que ça va aller au-delà de la politique escomptée du « compte-gouttes ». Ils attendent voir si ça va vraiment avancer après la mi-septembre.

Ils renouvellent donc l'invitation à l'intersyndicale à s'activer pour ce qui concerne les dossiers, afin d'accélérer une solution satisfaisante pour tout le monde du problème de l'occupation de la Bourse du travail.

OCCUPATION

Visite-surprise

Le 26 août, vers 17 heures, surprise à la Bourse du travail occupée : le maire du troisième arrondissement s'y rend en visite, accompagné d'un secrétaire. L'accueil a été chaleureux mais ferme de la part des occupants.

Le maire et son accompagnateur ont posé surtout des questions au sujet des enfants de l'occupation. Ils ont dit que, lors d'une visite des services de la mairie, il n'y en avait que douze, sur les soixante annoncés. Sissoko, coordinateur de la CSP 75, a précisé que les enfants dans l'occupation sont quatre-vingts ; il a expliqué que s'ils n'étaient pas présents la plupart ce jour-là, c'est comme tous les jours, et que la raison en est simple : la mairie, malgré les nombreuses demandes déposées, n'a rien fait pour eux. Il serait irresponsable de les garder dans l'occupation sans une nourriture adéquate et suffisante, et en plus dans des conditions hygiéniques lamentables.

Nous rappelons ci-après les principales demandes adressées à la mairie par une délégation des occupants depuis plus de deux mois :

- désinfection des tous les locaux occupés ;
- assistance médicale généraliste ;
- intervention des services sociaux pour les enfants, les femmes, les personnes âgées ;
- des bons d'achat pour les couches, le lait et autres denrées de première nécessité ;
- des tentes à aménager dans la cour pour cesser d'être obligés de dormir sous la pluie...

Cette visite a finalement abouti à une promesse de désinfection des locaux dans les plus brefs délais. À ce jour, 10 septembre, les sans-papiers de la Bourse du travail attendent toujours. Aussi ont-ils décidé de procéder eux-mêmes à un « grand nettoyage » de tous les locaux occupés. Ce nettoyage sera effectué aujourd'hui même.

Et, pour conclusion de cet article, ils nous demandent de solliciter publiquement le maire socialiste du troisième d'intervenir auprès du maire socialiste de Paris pour que, dans le cadre de ses pouvoirs de maire, il donne suite à leurs demandes. Ils nous demandent aussi d'informer ces deux maires socialistes, élus de gauche, qu'ils souhaiteraient de leur part qu'ils interviennent auprès du ministère et de la préfecture en faveur de leurs régularisations.